

Compte rendu de la réunion du 14 avril 2017

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Christophe BONY, Pascal CARLOT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Eric MASSÉ, Jean-Baptiste PEYRAUD, Daniel TRUCHY

Membres absents excusés

Fany GILBERT, Nicolas BLAEVOET, Gilles BERNARD, Florence VIÉ
Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Point sur le championnat

Coupe de l'Yonne du 12/03/17	
Carton jaune (amende de 3 €)	Sébastien GUILLOT (Villeneuve-l'Archevêque)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Chemilly-sur-Yonne, Villeneuve-l'Archevêque
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Bléneau Saint-Privé (feuillelet bleu) Véron (feuillelet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Champs-sur-Yonne</u> score match Champs-sur-Yonne / Alliance Nord : 0-3 et 1 pt pour Champs-sur-Yonne (+ 2 pts de moins au championnat conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4)

14ème journée de championnat du 19/03/17	
Carton jaune (amende de 3 €)	* Franck VOISIN (Envol Rive Droite), soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 02/04/17 pour le match de Coupe Envol Rive Droite / Brichères 1 et amende de 10 €) * Christopher LINGEE (Monéteau)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Villeneuve-l'Archevêque
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Augy (case pharmacie non cochée) Neuvy-Sautour (nom du club non indiqué) Saint-Sérotin (n° de licence du dirigeant non indiqué) Senan 1 (nom du dirigeant non indiqué) Soucy (nom du dirigeant non indiqué) Villeneuve-l'Archevêque (groupe non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Neuvy-Sautour et Villethierry (feuillelet blanc)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Arnaud JULIEN (Saint-Martin Paron 2) : sanctionné par un match ferme (26/03/17) + 1 pt de moins au championnat pour son équipe

Adresse du secrétariat de la CTD
Marie-Claude MOREAU
15 rue du Chardonnay
89000 AUXERRE

Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Irancy</u> score match Piedalloues / Irancy : 3-0 et 1 pt pour Irancy qui devra verser une indemnité kilométrique de 10,53 € aux Piedalloues par le biais de la caution <u>Mailly-la-Ville</u> score match Alliance Nord / Mailly-la-Ville : 3-0 et 1 pt pour Mailly-la-Ville qui devra verser une indemnité kilométrique de 90,72 € à Alliance Nord par le biais de la caution <u>Villeroy</u> score match ACSRA / Villeroy : 3-0 et 1 pt pour Villeroy qui devra verser une indemnité kilométrique de 50,22 € à ACSRA par le biais de la caution
<u>Cas particulier</u> : l'arbitre officiel désigné pour le match AS Saint-Siméon / Senan 1 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif	

Journée de rattrapage du 26/03/17

Carton jaune (amende de 3 €)	*Bertrand PERROT (Appoigny) * David LAGARDE (Soucy) * 2 cartons jaunes pour Jamal OUICHA (Soucy) = un carton rouge (joueur suspendu le 09/04/17 pour le match Soucy/Senan 2 et amende de 10 €)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Escamps (case pharmacie non cochée)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Saint-Agnan, Saint-Sérotin et Véron (feuillelet bleu)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Ormoy</u> score match Ormoy / Charmoy : 0-3 et 1 pt pour Ormoy <u>Villeneuve-l'Archevêque</u> score match Monéteau / Villeneuve-l'Archevêque : 3-0 et 1 pt pour Villeneuve-l'Archevêque
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Soucy, soit 1 pt de moins au classement	

Coupe de l'Yonne du 02/04/17

Carton jaune (amende de 3 €)	Mickaël PERO (Brichères 1) Mohamed MOUSTANIR (Stade Auxerrois)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Augy (case pharmacie non cochée) Alliance Nord (case pharmacie non cochée) FMC Sens (manque tous les n° de maillot)

15ème journée de championnat du 09/04/17

Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Soucy (nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Appoigny et Saint-Sérotin (feuillelet blanc)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Enguerrond MAINPUY (Sergines)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Esnon</u> score match Mailly-la-Ville / Esnon : 3-0 et 1 pt pour Esnon qui devra verser une indemnité kilométrique de 39,69 € à Mailly-la-Ville par le biais de la caution
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Saint-Julien-du-Sault</u> score match Saint-Julien-du-Sault / Diges-Pourrain : 0-3 et 0 pt pour Saint-Julien-du-Sault
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Saint-Martin Paron 1

➤ Lors de la réunion du 6 janvier 2017, la commission a eu à statuer sur la réserve posée par le club de Bléneau Saint-Privé au sujet du match de Coupe du 27/11/16 Chemilly-sur-Yonne / Bléneau Saint-Privé.

Le club de Bléneau Saint-Privé avait déclaré ne pas avoir été destinataire du mail envoyé par le club de Chemilly, indiquant qu'un arrêté municipal interdisait l'utilisation du terrain. La commission a donc décidé match perdu pour Chemilly-sur-Yonne.

Le club de Chemilly a fait appel de la décision auprès du comité départemental de l'Yonne et a apporté la preuve de l'envoi d'un mail, la veille du match à 19h48, à l'adresse générique UFOLEP du club de Bléneau Saint-Privé. Le comité directeur, réuni le 13 avril, a demandé que la commission football réexamine ce dossier au vu de ce nouvel élément.

Décision de la commission : les membres maintiennent, à l'unanimité, leur décision. En effet, le club de Chemilly a reçu l'arrêté municipal par mail à 10h25. Il aurait donc dû aussitôt avertir le club adverse pour que le match puisse être inversé comme le prévoit le règlement sportif. De plus, le mail envoyé le samedi soir était hors délai.

➤ Le club des Brichères 1 pose de nouveau une réserve, pour le match du 15/01/17 Avicenne / Brichères 1, le match ayant été retardé en raison du gel.

La commission confirme la décision qui avait été prise lors de la réunion du 10 mars dernier car les 2 équipes avaient donné leur accord à l'arbitre pour que l'heure de début de match soit repoussée.

➤ Lecture a été faite d'un rapport de l'arbitre sur le match du 19/03/17 FMC Sens / Envol Rive Droite : aucune observation n'étant portée sur la feuille de match dans la zone prévue à cet effet, la commission ne peut donner aucune suite au rapport émis par FMC Sens.

➤ Match ASOF Aubeois / Domats du 09/04/17 : match joué avec une équipe de Domats composée de 5 joueurs alors que le règlement stipule que le minimum requis pour qu'un match puisse débuter est de 6 joueurs.

Décision de la commission : comme indiqué dans le règlement dans le cas d'une équipe incomplète, ASOF Aubeois a match perdu 3 à 0 et 1 pt.

Reports de matches

Dimanche 23 avril 2017

Egriselles / Domats

Dimanche 7 mai 2017

Saint-Martin Paron 2 / Irancy

Saint-Martin Paron 1 / Eson

Envol Rive Droite / Avicenne

Chevannes 1 / Véron

Senan 2 / Les Bries

Villethierry / Joigny

Seignelay / Saint-Agnan

Diges-Pourrain / Senan 1

Tirage de la Coupe

Résultat du tirage des matches des demi-finales qui se joueront le dimanche 30 avril 2017

Coupe Challenge	Coupe Consolante
Envol Rive Droite / FMC Sens	ASOF Aubeois / Saint-Martin Paron 2
Eson / Saint-Martin Paron 1	Joigny / Augy

Rappel : en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

Calendrier et publicités

Pascal CARLOT s'interroge sur la pertinence d'imprimer un calendrier papier pour la saison suivante, tous les exemplaires de cette saison n'ayant pas été distribués.

La commission décide de maintenir l'élaboration d'un calendrier. Cependant, celui-ci ne sera pas imprimé et sera désormais téléchargeable sur le site UFOLEP en format PDF. La recherche de partenaires est donc toujours d'actualité.

Candidatures commission et vœux des clubs

Candidatures pour les élections à la CTD football : elles sont à envoyer dès à présent par mail (bizot89@orange.fr) ou courrier (15 rue du Chardonay à Auxerre) avant le 16 mai 2017 (peuvent postuler les personnes qui étaient licenciées la saison précédente et qui sont à jour de licence pour la saison en cours).

Les membres de la commission sortants sont : Fany GILBERT, Daniel FERTIN, Daniel TRUCHY, Jacky HERVOUET, Gilles BERNARD, Eric MASSÉ, Florence VIÉ et Christophe BONY.

Les clubs peuvent envoyer leurs propositions de modification du règlement sportif au secrétariat de la commission (mêmes coordonnées que pour les candidatures) avant le 16 mai 2017.

Point sur le championnat vétérans

Il ne reste plus que 4 matches à rattraper. Le club de Senan a exprimé le souhait de jouer de nouveau dans le championnat vétérans la saison prochaine.

L'organisation d'un tournoi est à l'étude. Il se déroulerait un samedi après-midi en juin et des équipes qui ne jouent pas dans le championnat vétérans pourraient s'y inscrire.

Questions diverses

➤ L'AS Brichères recevra les clubs pour la réunion annuelle du vendredi 23 juin 2017.

➤ La commission fait appel à candidature pour accueillir les clubs pour la réunion de rentrée du 8 septembre 2017.

➤ Réponse apportée par le comité directeur national UFOLEP à la question posée par le comité directeur de l'Yonne au sujet de l'application de la convention FFF-UFOLEP pour les clubs à double appartenance :

« Dans un souci de respect de la liberté associative, l'UFOLEP a supprimé l'obligation d'une même association pour un licencié dans une fédération sportive en plus de l'UFOLEP. Cette convention sera par ailleurs revue et l'UFOLEP Nationale proposera à la FFF de retravailler sur un cadre qui permettra à chaque territoire de définir un accord adapté aux relations locales. »

➤ Le comité directeur fait appel à candidatures pour les commissions transversales (finances, statuts et règlements, communication) et disciplinaires (commission de discipline de 1ère instance et commission d'appel).

Les imprimés sont annexés au présent compte-rendu et les candidatures sont à retourner avant le 11 mai prochain au siège de l'UFOLEP par courrier ou mail.

➤ Ont reçu une médaille lors de l'assemblée générale de l'UFOLEP Yonne ou la recevront à l'issue de la réunion annuelle football en juin : Daniel TRUCHY et Daniel MARSIGNY (or), Christophe CHICOUARD (argent), Eric MASSÉ et Gaëtan VOYE (bronze).

➤ Ont été réélus pour siéger au sein du comité directeur : José VIÉ, Jean-Baptiste PEYRAUD, Daniel TRUCHY et Marie-Claude MOREAU.

➤ Des membres de la commission se sont réunis le 17 mars pour réfléchir à la mise en place de championnats pour les jeunes. Le compte-rendu de cette réunion est joint en annexe.

Date de la prochaine réunion : vendredi 19 mai 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU